

Maîtres Philippe ROMBALDI, Thomas FORT, Dominique BARTOLI, Romain QUILICHINI et Emmanuel CELERI, Notaires Associés à AJACCIO (20000), 3 Cours Général Leclerc,

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

COMMUNE DE PIETROSELLA

Suivant acte reçu par Maître Emmanuel CELERI, Notaire à AJACCIO, le 19 juin 2023, il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code Civil concernant :

La COMMUNE D'ALBITRECCIA, collectivité territoriale, personne morale de droit public située dans le département de Corse-du-Sud, dont l'adresse est à ALBITRECCIA (20128) Hôtel de Ville, identifiée au SIREN sous le numéro 212000087, à concurrence de vingt-sept / quatre-vingt-septièmes (27/87èmes) indivis. Et la COMMUNE DE QUASQUARA, collectivité territoriale, personne morale de droit public située dans le département de Corse-du-Sud, dont l'adresse est à QUASQUARA (20142) Hôtel de Ville, identifiée au SIREN sous le numéro 212002539, à concurrence de soixante / quatre-vingt-septièmes (60/87èmes) indivis,

Possèdent conjointement et indivisément, à concurrence des quotités ci-dessus énoncées les biens immobiliers sis sur la commune de PIETROSELLA (20166) Lieudit Isolella, la parcelle de terre, figurant ainsi au cadastre: section AA numéro 318 ldt La Coletta pour 03a 80ca, section H numéro 541 ldt La Coletta pour 84ca, section H numéro 544 ldt Isolella pour 00ha 01a 91ca.

Conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 : "Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière publication de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière."

Adresse mail de l'étude : rombaldi.formalités@notaires.fr